

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES LIES AUX SOINS

MAINTIEN DES ACQUIS ET DES COMPETENCES
AFGSU 1

Mise à jour 05/2024

Réf PRSO02A



Les formations FGSU ont été mises en place par le Ministère en charge de la Santé, afin que les personnels des structures médico-sociales débute les premiers soins, le temps que les secours médicaux arrivent sur les lieux. Ces formations de soins, et non de secourisme, sont réparties en 2 niveaux : AFGSU 1 destinée au personnel non soignant et AFGSU 2 destinée au personnel soignant. Le certificat délivré à l'issue de la formation initiale est valide quatre ans. Le maintien des acquis et des compétences (MAC) est donc obligatoire avant la fin de cette période.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Prendre en charge une urgence à caractère médical dans le respect des protocoles en attendant l'arrivée de l'équipe médicale (pour le personnel non soignant).

Objectifs de la formation

- Réactualiser les connaissances acquises au cours de la formation initiale AFGSU 1 ;
- Actualiser ses connaissances relatives à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Renforcer ses compétences dans le respect des règles d'hygiène et de protection.

Contenu révisé

1. Module 1 - URGENCES VITALES

- L'alerte et la transmission d'information.
- La prise en charge d'une urgence vitale.

2. Module 2 - URGENCES POTENTIELLES

- L'identification des signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané et/ou osseux, d'une brûlure.
- La prise en charge d'une urgence potentielle.
- Le relevage et le brancardage.

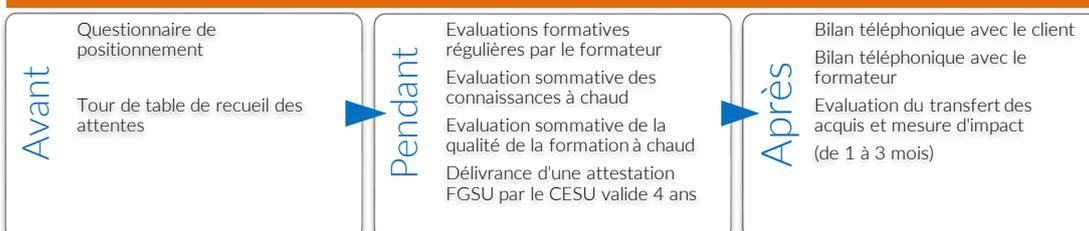
3. Module 3 - RISQUES COLLECTIFS

- L'identification d'un risque collectif.
- Les consignes de protection adaptées
- Son rôle en cas de déclenchement du plan blanc.
- Les risques NRBC.

IMPORTANT : Les personnels soignant et non soignant ne peuvent être formés lors d'une même session de formation AFGSU (initiale et recyclage)



Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation



Public
Le personnel de santé **non soignant**

Pré-requis
Détenir un certificat AFGSU 1 valide (inférieur à 4 ans)

Durée
1 jour, soit 7h

Formateur(trice) pressenti(e)
Formateur(trice) diplômé(e) FOAFGSU et habilité(e) par le CESU

Nombre de participants (intra)
De 2 à 12 personnes maximum

Matériel nécessaire
Amené par le formateur

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Etude des expériences vécues par les participants.
- Mises en situation et exercices pratiques
- Diaporama (Transmis après la formation)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

- En intra : de 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)
- En inter : de 1 à 6 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF
Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?
Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous

06.09.08.02.20
contact@cjformation.com
www.cjformation.com

Carine ANCIAUX
Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

